

En cette nouvelle année, le Conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir pour vous présenter nos vœux et nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation.

Je remercie Laura Bonnefoy, présidente de la communauté de communes de Vinay et Maire de Vinay, les vices présidents de la Communauté de communes 3C2V, tous les maires et adjoints de la communauté de communes, la gendarmerie de Vinay, les pompiers, Benjamin Buisson directeur des services d'eau et d'assainissement, la DDT représentée par Jean Cartier, Gérard Quinquinet, président de l'ADMR, Alain François, architecte, Olivier Bobay, bureau Louison Structures, les entreprises Bonin, Euro Charpente, Vitaloni, Michael Rey, SARL Vicat, Laurence Mabelly, Stéphanie Rameau, Virginie Lavastre institutrices, les présidents des associations communales, Andrée Détroyat, présidente de la Joyeuse rencontre et tous ses adhérents, Sylvie Caillat, présidente du Foyer et son équipe, Alain Mathevet président de la société de pêche, Jacky Martin, président de l'ACCA et les chasseurs qui nous font l'amitié d'être présents parmi nous,

**Sont excusés : Jean-Pierre Barbier** qui est représenté par Laura Bonnefoy, **Michel Savin** car il présente les vœux à sa commune à la même heure que nous, Michèle **Bonneton** déjà invitée à Izeaux, Alain **Mathevet** pour ennuis de santé, Amélie Billon Pierron et Agnès Termoz pour cause de formation

Comme chaque année, avec le conseil municipal, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons pour cette cérémonie des vœux qui est notre tradition locale. C'est un moment important et encore plus cette année, auquel chacun d'entre nous est attaché parce qu'elle est l'occasion de nous retrouver pour pouvoir échanger librement et de manière conviviale. Elle est l'occasion de dire toute notre gratitude aux bénévoles du monde associatif, aux différents services publics, à chacun d'entre vous pour votre contribution à la réussite et à la qualité de vie de notre commune.

Cette réussite, cette qualité de vie ne pourraient pas être possible sans les agents municipaux, du service technique, du secrétariat et des agents de l'école. Au quotidien, quelque soit la place qu'il occupe, chacun a une responsabilité éminente dans le bon fonctionnement du service public communal. A Serre Nerpol, nous avons peu de ressources, le capital humain est la principale richesse de notre mairie et de toute notre organisation.

Mais ne vous inquiétez pas, nous veillons à ne pas faire exploser les finances avec la cérémonie des vœux, ce petit apéritif que nous vous offrons est modeste.

Grâce à Laurence, Virginie, Stéphanie Rameau, Stéphanie Termoz et Martine, la rentrée s'est effectuée sereinement dans les domaines scolaire et périscolaire. Les effectifs sont stables avec 18 élèves répartis du CE2 au CM2 dans la classe de Laurence Mabelly et 18 élèves de la toute petite section à la moyenne section pour Virginie Lavastre et Stéphanie Rameau. Notre regroupement avec Chasselay accueille 56 élèves au total, dont 20 sur Chasselay actuellement sous la direction de Amélie Billon-Pierron. C'est une année scolaire riche et bénéfique qui se déroule pour le grand plaisir des enfants dont les grands viennent d'effectuer un atelier bois dans le cadre de la charte forestière qui les a enthousiasmés. Il est également très rare de voir des enfants vouloir revenir pendant les vacances pour le soutien pour travailler avec leur maîtresse et c'est le cas avec Laurence et même ceux qui n'en n'ont pas besoin veulent y participer...

Le projet éducatif territorial a été validé avec nos petits moyens.

Nous avons subi quelques complications avec l'obligation de déclarer la gestion des accueils de mineurs pour les enfants de moins de 6 ans pour la garderie mais au final tout va bien.

Notre salle socio éducative est entièrement réquisitionnée pour l'école et le péri-scolaire mais il faut ce qu'il faut pour nos petits.

J'en profite pour rappeler que nous la louons uniquement pendant les vacances scolaires.

Côté mairie, les élus ont œuvré pour finaliser le projet d'accessibilité des bâtiments communaux, là non plus, rien n'est simple, mais finalement en fin d'année les exigences de la préfecture se sont assouplies et nous pourrons grâce aux aides de la maison du territoire faire les adaptations nécessaires sur les trois prochaines années. Pour cette année, les travaux à réaliser sur la mairie, l'église et la salle socio-éducative se montent à 44.220 € subventionnés à 50 % par la maison du territoire.

En 2015, nous avons effectué des travaux sur la voirie en renforcement de chaussée pour 15.700 € sur toutes les voies communales réalisés par l'entreprise Vicat, l'entreprise Eiffage a effectué les reprofilages en enrobés

pour un montant de 20.000 €, le chemin dit Glaine, la création du parking au terrain de sport ont été réalisés par l'entreprise Vicat pour un montant de 3600 €, nous avons fait installer un chauffe eau à l'école maternelle pour un montant de 984 € par Michael Rey.

Pour l'année 2016, nous avons encore des travaux à faire dans le cadre du programme triennal de grosses réparations sur les voies communales pour environ 20.000 €. Suite au décès de M. Martinais, nous devons faire réparer le logement qui est vétuste, les devis sont en cours.

Nous récupérons l'ancienne salle de cantine afin de disposer d'une salle qui fera office de salle de réunions à destination des associations mais aussi de la mairie ou pour les administrés qui auraient besoin d'un lieu intime entre autre lors des cérémonies de funérailles. Nous devons donc faire séparer tous les réseaux afin que cette salle soit autonome, les devis sont en cours également. Nous avons déposé une demande de subvention pour l'achat d'une lame de déneigement de 13. 865 € qui doit être subventionné à hauteur de 50 %

Pour le haut débit, le réseau 20 méga est actif et chacun a la possibilité aujourd'hui de s'y connecter. C'est Michel qui vous en parlera.

Notre commune faisant partie de la charte forestière, pour pallier aux dégâts occasionnés parfois sur la voirie, tout chantier forestier devant emprunter un chemin rural ou communal devra être déclaré en mairie de manière à ce que les choses comme on dit soient carrées...Il est bien entendu que les chemins privés ne sont pas concernés.

Aujourd'hui, nous vivons une drôle d'époque, sous la pression de Bruxelles, nous sommes sommés de regrouper, regrouper tout ce qui peut l'être, supprimer, supprimer, allez ne nous privons pas. Parfois, c'est une bonne chose mais souvent cela relève de l'Absurdie, l' Absurdie c'est un nouveau pays imaginé par Stéphane de Groot humoriste belge, et cela donne des choses comme celle-ci : (citation : On m avait dit : " tu verras, en sortant du métro pour trouver Marine, tu prends à droite, puis à droite, puis à droite, puis encore à droite". Le problème avec ce genre de chemins, c'est qu'on se met rapidement à tourner en rond... »

Bon, je m'égare, les uns essayent de construire de nouveaux territoires d'autres défendent les anciens, le tout dans une ambiance d'animosité et de nostalgie devant le constat que plus rien ne sera plus jamais comme avant mais, sur le principe, cela peut être fédérateur si l'on est rassemblé autour d'un projet, l'histoire ce n'est pas de peser ou pas face à quelque chose, l'idée serait peut être de répartir équitablement pour tous, les services dont le peuple a besoin sur un secteur dont il dépend, exemple ne pas avoir à porter de permis de construire à Vienne alors qu'à Saint Marcellin on a tout ce qu'il faut, bon, depuis les choses ont rechangé, Saint Marcellin redevient notre centre d'urbanisme, il ne faut tout de même pas avoir fait l'ENA pour raisonner utilement, dans nos communes nous avons souvent l'impression que le côté « terrien » devrait ressortir un peu plus souvent.

Donc, nous nous dirigeons vers la fusion, soit, faisons le en bonne intelligence, humblement, humainement et cordialement.

Je remercie Jean-Pierre Barbier pour le courrier qu'il a adressé à François Baroin suite à la réception du vade mecum de la laïcité. Comme lui, nous respectons profondément le principe de la laïcité et nous pensons que nous ne devons pas oublier notre histoire, nos valeurs, notre culture, notre identité, ni étouffer le christianisme. Que nous soyons croyants, peu importe la religion ou pas, c'est parce que l'on sait d'où l'on vient que l'on sait où on va, et c'est ce qui manque à la plupart des jeunes en partance pour rejoindre DAESCH.

Le 07 janvier 2015, nous pensions avoir connu un moment d'horreur qui serait unique. Hélas, ce 13 novembre 2015 restera graver dans nos mémoires à tout jamais. Nous sommes en guerre, mais ce n'est pas une guerre entre religions, races ou pays, c'est une guerre entre le terrorisme, l'obscurantisme et la lumière, l'amour des arts, de la musique, de la vie...

D'un côté, la peur, la haine, la bêtise, la violence,...

Et de l'autre, nos plus nobles aspirations, la paix, le courage, les passions qui nous animent...

Mais j'ose dire que notre pays et nous-mêmes sommes des guerriers de Liberté et de Lumière.

Chaque jour, nous luttons pour bâtir et préserver ce qui est le plus noble en nous. Ce combat est difficile, mais nous devons continuer à vivre, à rire, à laisser les caricaturistes faire leur job, à accepter les opinions différentes des nôtres, bref à continuer à faire vivre la Marianne de la République, parce qu'elle était belle Marianne quand elle défilait dans les rues de Paris en chantant pour la liberté et que nous, nous sommes tous ses enfants.

En 2015, nous avons eu la tristesse de voir partir, Albert Serrière, Edith Durand, Raymond Martinais, et Claude Renn. Ils resteront dans nos pensées.

En 2015, j'ai célébré trois mariages Sandrine Rousset et Sébastien David, Marjorie Allibe et Léandro Anastacio et Carole Berruyer et Bernard Maussert et du côté de la petite cigogne, 4 petites filles : Camille Van de Caveye, Lylas Marion-Veyron, Lucie Roussenque et la petite dernière le 28 décembre Lyla Rigollier

(Laurence, on ne devrait pas avoir de souci, Gilbert nous n'aurons pas à monter à Grenoble voir l'inspectrice d'académie)

Je demande aux parents de bien vouloir s'avancer, pour que nous leur remettions le livret d'accueil de leur bébé.

Nous souhaitons la bienvenue à : Carole Demachy et Nicolas Rigollier ; à Céline Etourneau et Alain Roussenque, à Sandrine Anikine et ses enfants à Christine Capelle, William Nallet, en espérant que leur nouveau cadre de vie leur apporte bonheur et plénitude, dans ce village.

Je voudrais remercier mes trois adjoints d'être à mes côtés pratiquement tous les lundis. Je souhaiterais mettre à l'honneur toute l'équipe municipale qui ne ménage ni son temps ni sa peine au service de la commune. Ils sont jeunes, pleins d'allant et d'idées nouvelles, et j'avoue que cela me motive et m'oblige à rester jeune moi aussi et à œuvrer au service de la commune avec enthousiasme et détermination.

Je termine en vous souhaitant à tous de ma part et de celle du conseil Municipal une très belle année 2016 en bonne santé, une année de joie, de sérénité et de paix.

